

ENVIRONNEMENT L'Imprimerie des Alpes lauréate du label Imprim'vert

Le choix d'imprimer sans chimie

Elle en est la première surprise. Aline Taix n'imaginait pas que son entreprise serait la lauréate du label Imprim'Vert remis par la Région. Un label qui récompense la démarche environnementale engagée par la cogérante de l'Imprimerie des Alpes.

En plein accord avec son associé, Claude Roignot, elle a résolument limité l'utilisation de produits chimiques et mis en place le recyclage des chiffons et des encres. En atteste ici la benne installée à l'extérieur de l'entreprise suivant « les conseils avisés » de la Chambre des Métiers des Hautes-Alpes.

Investissement dans un graveur "vert"

Limitier le recours aux produits chimiques pour l'impression supposait un investissement lourd dans une machine spécifique. « On a investi 80 000 € dans la CTP (computer to plate) », résume Aline Taix. « Sortie de plaque directe en français », traduit-elle. En clair, il s'agit d'un graveur qui n'utilise aucun produit chimique. Eh oui, cela existe dans ce secteur, l'impression, qui en utilise beaucoup et de très toxiques.

« On a amélioré du même coup les conditions de travail du personnel », observe Aline Taix. Au prix d'un investissement qui ne représente



Aline Taix et Claude Roignot, cogérants de l'Imprimerie des Alpes, ont investi 10% du chiffre d'affaires annuel dans un graveur direct sans plaque.

pas moins de 10 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Ce geste pour l'environnement a été accompagné. Par Hautes-Alpes Développement (HAD) qui « nous a conseillés ». Et par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes. « Elle nous a aidés à remplir les formulaires et nous a mis en contact avec la Région ». Laquelle, conquise, allouera une aide représentant « en-

viron » 10 % du montant total de l'investissement.

Choix du papier écologique

Et maintenant le label Imprim'Vert. Aline Taix le prend comme une reconnaissance qui invite l'entreprise à « maintenir et à développer sa démarche environnementale ».

S'inscrivant résolument dans une dynamique de pro-

REPÈRES

FICHE D'IDENTITÉ

■ L'Imprimerie des Alpes emploie huit salariés dont les deux cogérants pour un chiffre d'affaires de 800 000 €.

CLIENTS

■ Ils sont des Hautes-Alpes principalement. L'entreprise en compte quelques-uns dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le nord de la France et l'est.

QUELQUES PUBLICATIONS

■ Livres de l'École freudienne de Paris, revues de Nature et Environnement, documentation du Domaine du Mercantour etc.

tection de l'environnement, l'Imprimerie des Alpes conseille ses clients sur le choix des papiers d'impression. Au papier recyclé qui produit un surcoût, l'entreprise préfère le papier écologique. « On vend du papier PEFC, qui rentre dans une démarche de gestion durable de la forêt ». Les pays producteurs s'engagent à replanter ce qu'ils coupent.

« Le papier écologique prend le dessus sur le papier recyclé parce qu'il est moins énergivore », indique Aline Taix. Mais la démarche a ses limites. Économiques essentiellement.

Marie-Noëlle CACHERAT